

■ **Arias Alvaro**, à Carouge (GE), CH-660-0184005-6, exploitation d'une discothèque à l'enseigne 'Kibuko'. (FOSC du 10.02.2005, p. 8). La procuration de Gerber Rachel est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Narindal Mireille, de et à Meyrin.

Journal no 2890 du 04.03.2005
(02740342 / CH-660.0.184.005-6)